

Réf: Dossier 277084

Avis de constitution

SOCIETE « KLX PARTNERS »

Siège Abidjan-Cocody, Les II Plateaux 7ème Tranche
Eurobar, lot n°2904, ilot n°242, Section OZ, Parcelle 109,
06 BP 12 ABIDJAN 06. le siège est le local de l'euro bar
karaoke, non loin de la station shell., Lot 2904, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KLX PARTNERS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Toutes activités d'évènementielles ;
- Achat, vente et location de matériels d'évènementiels ;
- Restauration ;
- Exploitation de discothèque ;
- Activités de loisirs ;
- et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody, Les II Plateaux 7ème Tranche Eurobar, lot n°2904, ilot n°242, Section OZ, Parcelle 109, 06 BP 12 ABIDJAN 06. le siège est le local de l'euro bar karaoke, non loin de la station shell., Lot 2904, Ilot 242

Dirigeant(s) M KOFFI KADIO GUY-RAYMOND ANDRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00010 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00475/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

